



**Arrêté N° 25-2020-11-30-011**

portant sur l'état des risques naturels et technologiques majeurs  
de biens immobiliers situés sur la commune de BESANCON

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et L.125-7 et R.125-23 à R.125-27 ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** l'arrêté n° 25-2020-11-30-009 relatif à l'information des acquéreurs et locataires de biens immobiliers soumis à des risques naturels ou technologiques majeurs dans le département du Doubs ;

**Vu** l'arrêté n°25-2017-08-29-006 en date du 29 août 2017 relatif à l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de BESANCON ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°25-2020-06-16-014 du 16 juin 2020 portant délégation de signature à M. Patrick VAUTERIN, directeur départemental des territoires du Doubs ;

**Considérant** que l'approbation de l'arrêté n°25-2020-09-17-008 portant création des secteurs d'information sur les sols dans le département du Doubs du 17 septembre 2020 requiert la mise-à-jour des informations nécessaires à l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de BESANCON ;

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

Dans le cadre de l'obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL), les risques majeurs auxquels la commune de BESANCON est exposée, ainsi que les documents auxquels les bailleurs et vendeurs peuvent se référer, sont les suivants :

Au titre du risque sismique (zones de sismicité 2, 3, 4 ou 5) :

- zone 3 (sismicité modérée)  
*documents de référence : décrets n°2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010*

Au titre des secteurs d'information sur les sols :

- parcelle concernée : DO-50 / DO-51 / MX-290 / MX-361 / MX-365 / DH-37 / DH-104 / DH-129 / DH-130 / DH-132 / DH-169 / DP-23 / DP-24 / DP-25 / DP-26 / DP-27  
*document de référence : arrêté préfectoral n°25-2020-09-17-008 du 17 septembre 2020*

Au titre des risques naturels prévisibles ou technologiques faisant l'objet d'un plan de prévention des risques (PPR), prescrit ou approuvé :

- risque d'inondation : PPRI du Doubs central approuvé le 28 mars 2008

*documents de référence : note de présentation, règlement, cartographie des aléas et du zonage réglementaire du PPRI du Doubs central*

Les bailleurs et vendeurs peuvent également se référer aux arrêtés de catastrophe naturelle ayant concerné la commune de BESANCON accessibles sur le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

## Article 2 :

Le dossier communal d'information des acquéreurs et locataires de la commune de BESANCON est annexé au présent arrêté. Ce dossier comprend :

- une fiche récapitulative des risques majeurs et des documents de référence,
- un descriptif sommaire pour les risques suivants :
  - risque sismique
  - risque d'inondation
  - secteurs d'information sur les sols
- les extraits cartographiques suivants :
  - extraits de la cartographie des aléas et du zonage réglementaire du PPRI du Doubs central
  - périmètre du secteur d'information sur les sols
- la liste des arrêtés de catastrophe naturelle ayant affecté la commune.

L'arrête BESANCON n°25-2017-08-29-006 est abrogé

## Article 3 :

Le présent arrêté est adressé à la chambre départementale des notaires.

Il sera affiché à la mairie de BESANCON . Il sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département et mentionné dans le journal l'Est républicain. Il sera accessible sur le site Internet de la Préfecture du Doubs ([www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr)).

**Article 4 :** Monsieur le Directeur départemental des territoires du Doubs et Madame la Maire de la commune de BESANCON sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon, le 30 NOV 2020

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur départemental des territoires

Patrick VAUTERIN

**COMMUNE DE BESANCON**

**Fiche récapitulative des risques majeurs et des documents de référence**

pour l'application des I, II de l'article L125-5 du Code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

N° **25-2020-11-30-011**

du

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRn)**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn :

Oui :  Non :

approuvé date 28 mars 2008, révisé le 9 mars 2017 aléa inondation

Les documents de référence sont :

**note de présentation, règlement, cartographie des aléas et du zonage réglementaire du PPRI du Doubs central**

Ces documents sont accessibles depuis le site internet [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr)

**3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques miniers (PPRm)**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm :

Oui :  Non :

**4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques technologiques (PPRt)**

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt :

Oui :  Non :

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ effet \_\_\_\_\_

Les documents de référence sont :

Ces documents sont accessibles depuis le site internet [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr)

**5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

Documents de référence : articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 zone 2 zone 3  zone 4 zone 5

**Pièces jointes**

**6. Cartographie**

Extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**cartographie des aléas et du zonage réglementaire du PPRI du Doubs central**

**Périmètre du secteur d'information sur les sols**

**7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site internet [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

## Descriptif sommaire du risque sismique dans le Doubs

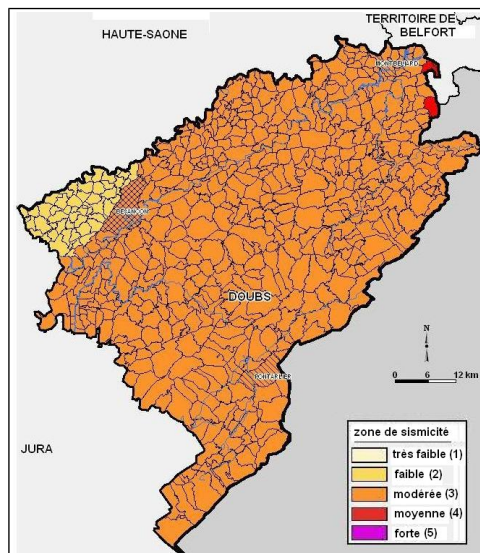
### Un nouveau cadre réglementaire :

Depuis le 22 octobre 2010, la France dispose d'un nouveau zonage sismique réglementaire. Ce zonage permet de se conformer aux nouvelles règles de construction parasismiques, harmonisées à l'échelle européenne. Sa définition a également bénéficié des avancées scientifiques intervenues depuis le zonage sismique adopté en 1991. En effet, l'analyse de la sismicité historique, de la sismicité instrumentale et l'identification des failles actives, permettent de définir l'aléa sismique d'une commune, c'est-à-dire l'ampleur des mouvements sismiques attendus sur une période de temps donnée (aléa probabiliste).

Le nouveau zonage sismique réglementaire de la France divise le territoire en cinq zones de sismicité croissante en fonction de la probabilité d'occurrence des séismes :

- **une zone de sismicité 1** où il n'y a pas de prescription parasismique particulière pour les bâtiments (l'aléa sismique associé à cette zone est qualifié de très faible),
- **quatre zones de sismicité 2 à 5**, où les règles de construction parasismique sont applicables à certaines catégories de bâtiments neufs, et aux bâtiments existants dans des conditions particulières.

Dans le Doubs, toutes les communes sont classées en zones de sismicité 2 à 4



### Les séismes dans le Doubs :

Certains séismes passés, et leurs conséquences, témoignent de la vulnérabilité du département du Doubs face au risque sismique. On peut citer en particulier les séismes suivants :

- **Séisme de Baume-les-Dames du 23 février 2004 – Doubs : magnitude M=4.5** : Ce séisme a été fortement ressenti par la population et a causé certains dommages dans le département du Doubs. En tout, plusieurs centaines de bâtiments ont été légèrement endommagés (fines fissures, chute de mortier, soulèvement de carrelage) et quelques chutes de cheminées ont été observées. De rares dommages plus importants ont été relevés dans la zone épiscopale, avec notamment le déplacement de la charpente d'une église et la fissuration de la chaussée à Baume-les-Dames.
- **Séisme du 30 octobre 1828 – Doubs : magnitude M=5.2** : Peu de témoignages existent concernant ce séisme. Ils permettent néanmoins d'affirmer que cet événement a causé des dommages prononcés aux bâtiments dans le département, avec notamment l'effondrement de cheminées et l'écroulement de pans de murs à Thise.
- **Séisme de Remiremont du 12 mai 1682 – Vosges : magnitude M=6.0** : Ce séisme a fait de nombreuses victimes dans la région épiscopale. Dans le Doubs, ce séisme a probablement causé des dommages notables, malgré l'absence de référence dans les archives locales.
- **Séisme de Bâle du 18 octobre 1356 – Suisse : magnitude M=6.2** : Le séisme du 18 octobre 1356, qui a fait environ 300 victimes à Bâle et vraisemblablement entre 1000 et 2000 morts dans la région épiscopale, a causé d'importants dommages dans le Doubs. Ainsi, les témoignages font état de l'effondrement de l'une des tours du château de Montrond-le-Château, ainsi que de l'endommagement notable de la tour de Vaite à Besançon.

Enfin, outre les mouvements du sol « attendus » en cas de séisme (valeurs d'accélération « au rocher »), il faut rappeler que les séismes peuvent générer des effets particuliers, en raison de la nature des sols. Dans le Doubs, ces effets sont les suivants :

- des effets dits « de site » :
  - lithologiques : certains remplissages alluvionnaires meubles agissent en piégeant les ondes sismiques, ce qui résulte en une augmentation du mouvement du sol en surface à certaines fréquences spécifiques liées aux caractéristiques des dépôts sédimentaires (épaisseur et résistance au cisaillement)
  - topographiques : le mouvement du sol peut varier localement (augmentation ou réduction) en raison de la topographie. (ainsi, les reliefs enregistrent généralement des désordres supérieurs par effet d'amplification)
- des effets dits « induits » :
  - glissements de terrain dans les formations morainiques et marneuses, particulièrement en cas de pente prononcée,
  - glissements de talus routier,
  - éboulements et chutes de blocs dans les zones de falaises,
  - affaissements ou effondrements au droit de cavités karstiques.

## Description sommaire du risque d'inondation sur la moyenne vallée du Doubs (Doubs central)

Le Doubs, affluent de la Saône, prend sa source dans le Val de Mouthe, à près de 950 m d'altitude. Après un parcours d'environ 200km, le Doubs entre dans le présent secteur d'études, traverse le territoire de 55 communes avant de quitter le département du Doubs.

### Cartographie de l'aléa d'inondation

Le Doubs, en moyenne vallée, a connu de nombreuses crues au cours du dernier siècle, dont la plus marquante est celle de 1910. La seconde crue, par son ampleur, est celle de 1990. On peut citer également les crues de 1983, 1995 et 1999. Ces crues ont les caractéristiques techniques de crues de plaine (crues lentes, par opposition aux crues torrentielles rapides).

Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) du Doubs Central est basé sur une crue modélisée centennale (qui a une chance sur cent de se produire chaque année). A titre de comparaison, les études hydrauliques et les relevés disponibles montrent que l'ampleur de la crue de 1910 est légèrement inférieure à celle d'une crue centennale.

Sur la cartographie des aléas, les niveaux d'aléas d'inondation sont définis comme suit :

Vitesse d'écoulement	vitesse < 0,2m/s	0,2m/s<vitesse<0,5m/s	vitesse > 0,5m/s
Hauteur d'eau			
hauteur < 0,5m	<b>aléa faible</b>	<b>aléa moyen</b>	<b>aléa fort</b>
0,5m < hauteur < 1m	<b>aléa moyen</b>	<b>aléa moyen</b>	<b>aléa fort</b>
hauteur > 1m	<b>aléa fort</b>	<b>aléa fort</b>	<b>aléa très fort</b>

### Cartographie du zonage réglementaire

La cartographie réglementaire est issue d'un croisement entre le niveau d'aléas et un niveau d'urbanisation, représenté sur la cartographie « des enjeux », prenant en compte la densité et le type d'urbanisation existants. Ce croisement aboutit à la définition de trois types de zones réglementaires :

- **rouge** : zone inconstructible, seuls certains aménagements sur l'existant sont autorisés,
- **bleu foncé** : zone inconstructible, autorisant toutefois l'extension limitée des constructions existantes,
- **bleu clair** : zone constructible, avec des prescriptions à respecter pour les constructions nouvelles (implantation des planchers au-dessus d'une cote de référence notamment).

Afin de prendre en compte au mieux la spécificité des enjeux sur certains secteurs, une quatrième zone, jaune, a été définie pour un secteur limité, pour laquelle des adaptations ont été apportées aux principes généraux, tout en garantissant la préservation des biens et des personnes, et en respectant le libre écoulement de l'eau.

Le PPRI comprend également des mesures applicables, dans toutes les zones inondables, aux constructions, équipements et aménagements existants avant son approbation.

## Identification

---

Identifiant	25SIS05643
Nom usuel	Ancienne usine à gaz
Adresse	14, avenue de la 7ème Armée Américaine
Lieu-dit	
Département	DOUBS - 25
Commune principale	BESANCON - 25056
Caractéristiques du SIS	<p>Gaz de France (aujourd'hui Engie) a exploité environ 500 usines à gaz sur le territoire français, qui ont toutes arrêté dans les années 50-60, avec le développement du réseau de gazoducs et l'exploitation du gaz de Lacq.</p> <p>Ce type d'activité étant susceptible de générer des pollutions des sols pouvant présenter des risques sanitaires et environnementaux, un protocole programmé sur 10 ans avait été signé en 1996 entre Gaz de France et le ministère en charge de l'environnement. Il avait notamment abouti à la mise en œuvre d'une méthodologie nationale qui a permis de hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité des points de vue sanitaires et environnementaux, dans l'optique, le cas échéant, de mettre en œuvre les mesures de gestion des pollutions nécessaires.</p> <p>L'ancien site EDF/GDF de Casamène, à Besançon, a accueilli une usine à gaz qui fabriquait du « gaz de ville » par distillation de la houille. Elle a cessé de fonctionner dans les années 1960.</p> <p>Au sens du protocole, c'est un site dont la sensibilité vis-à-vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles a été qualifiée de faible (classe 3).</p> <p>Cela a justifié la réalisation d'une étude historique qui pouvait, le cas échéant, être suivie par la vidange de la ou des cuves éventuellement identifiées.</p> <p>Elle a révélé la présence de cuves et de gazomètres enterrés.</p> <p>En 2004, les travaux de réhabilitation ont consisté à extraire et faire traiter en centre autorisé les goudrons liquides ou pâteux (840 tonnes) et les eaux souillées (793 tonnes) présents dans les cuves, ainsi que les terres polluées (4335 tonnes).</p> <p>S'en est suivie une campagne de surveillance, aujourd'hui toujours maintenue : les résultats de 2012 et 2014, ont montré une situation stable, avec un impact mesuré en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène, xylènes), à des concentrations régulièrement supérieures aux valeurs-seuil du SDAGE.</p>
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	

## Références aux inventaires

---

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	FRC2500564	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=FRC2500564">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=FRC2500564</a>
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	25.0023	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0023">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0023</a>

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 929121.0 , 6684342.0 (Lambert 93)

Superficie totale 26644 m<sup>2</sup>

Perimètre total 942 m

## Liste parcellaire cadastral

---

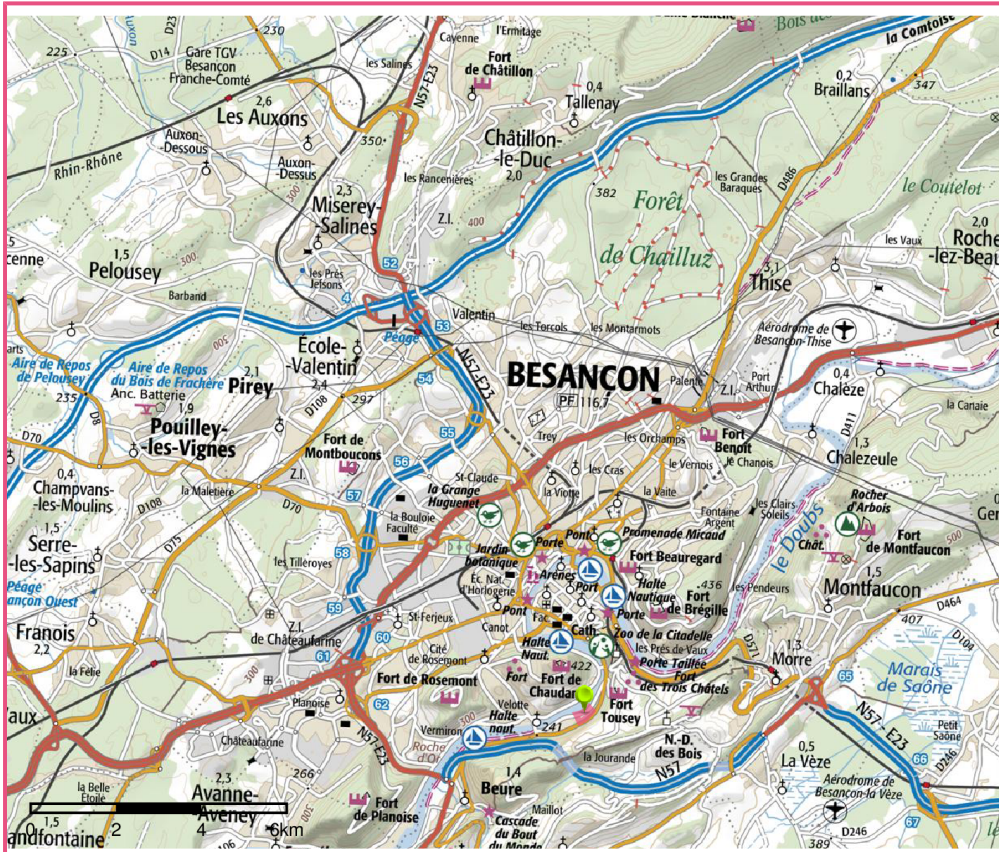
Date de vérification du parcellaire 01/08/2017

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BESANCON	DO	50	04/09/2012
BESANCON	DO	51	04/09/2012

## Documents

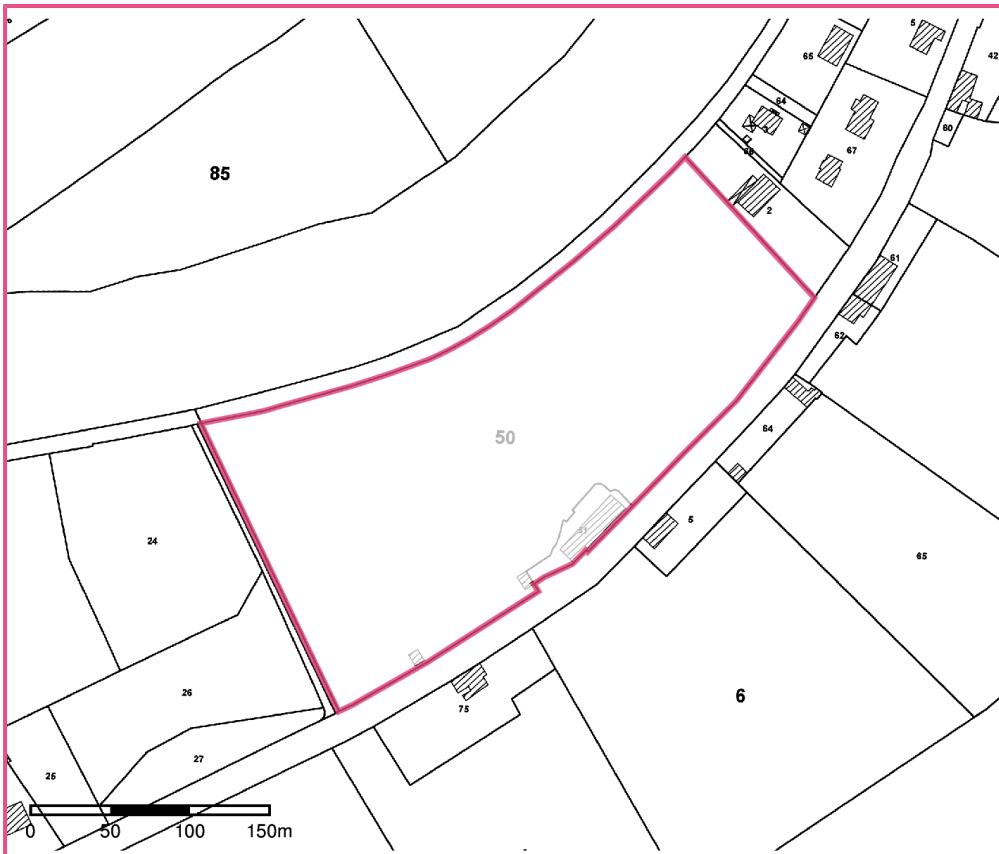
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 25SIS05643



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 25SIS05643



## Identification

Identifiant	25SIS05657
Nom usuel	ZENITH Précision
Adresse	13 rue Thomas Edison
Lieu-dit	
Département	DOUBS - 25
Commune principale	BESANCON - 25056
Caractéristiques du SIS	<p>La société ZENITH Précision, implantée ZI des Tilleroyes à Besançon, exploitait une installation de fonderie de métaux. Les activités ont cessé en 2014.</p> <p>En novembre 2000, une expertise avait montré que les quantités de zinc et d'hydrocarbures étaient inférieures aux valeurs guides alors en vigueur, du ministère de l'environnement.</p> <p>Une inspection en janvier 2014 a constaté l'absence de stockage de produits dangereux, et de simples traces de souillures grasses sur le sol et les caniveaux de l'atelier fonderie à l'Est du site. Les parties de l'atelier incriminé ont été nettoyées.</p> <p>En juillet 2014, un nouveau diagnostic a été réalisé ; il a montré l'absence d'arrivée d'eaux lors des forages, et de contaminations dans les remblais.</p> <p>L'état du site est jugé compatible avec un usage industriel.</p>
Etat technique	Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	FRC2505788	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=FRC2505788">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=FRC2505788</a>
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	25.0076	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0076">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0076</a>

## Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques gérés
Commentaires sur la sélection	

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 925416.0 , 6685704.0 (Lambert 93)  
Superficie totale 11109 m<sup>2</sup>  
Périmètre total 696 m

## Liste parcellaire cadastral

---

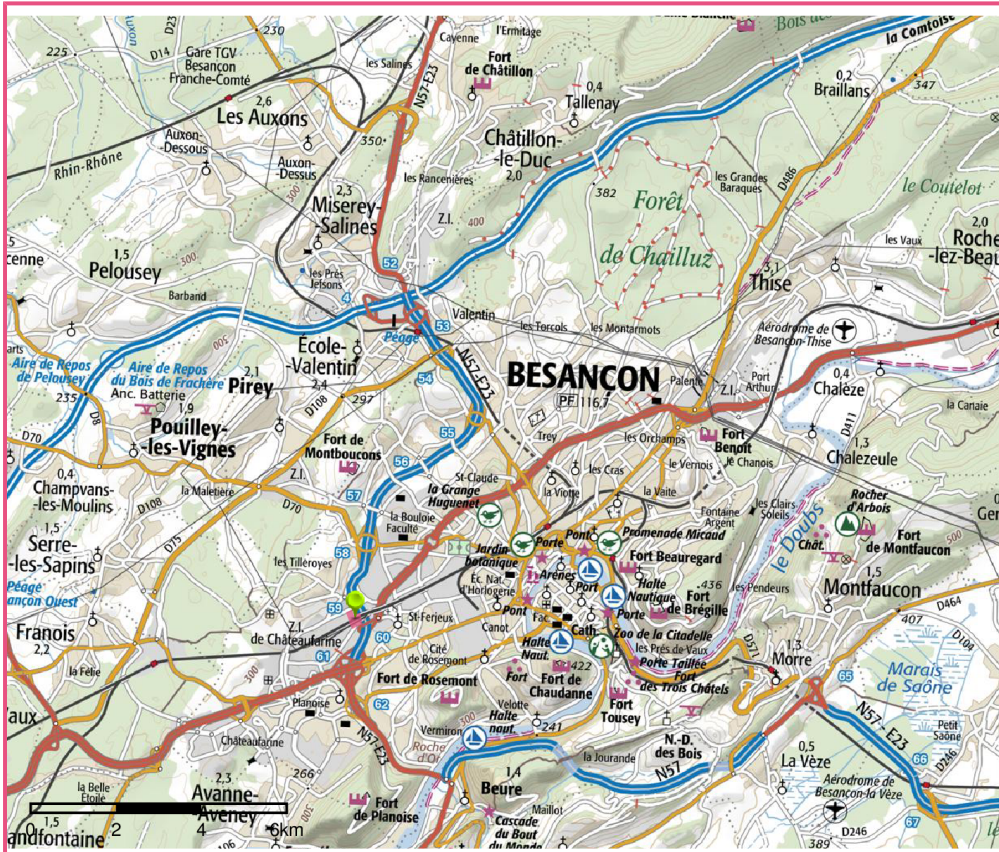
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BESANCON	MX	290	25/05/2015
BESANCON	MX	361	25/05/2015
BESANCON	MX	365	25/05/2015

## Documents

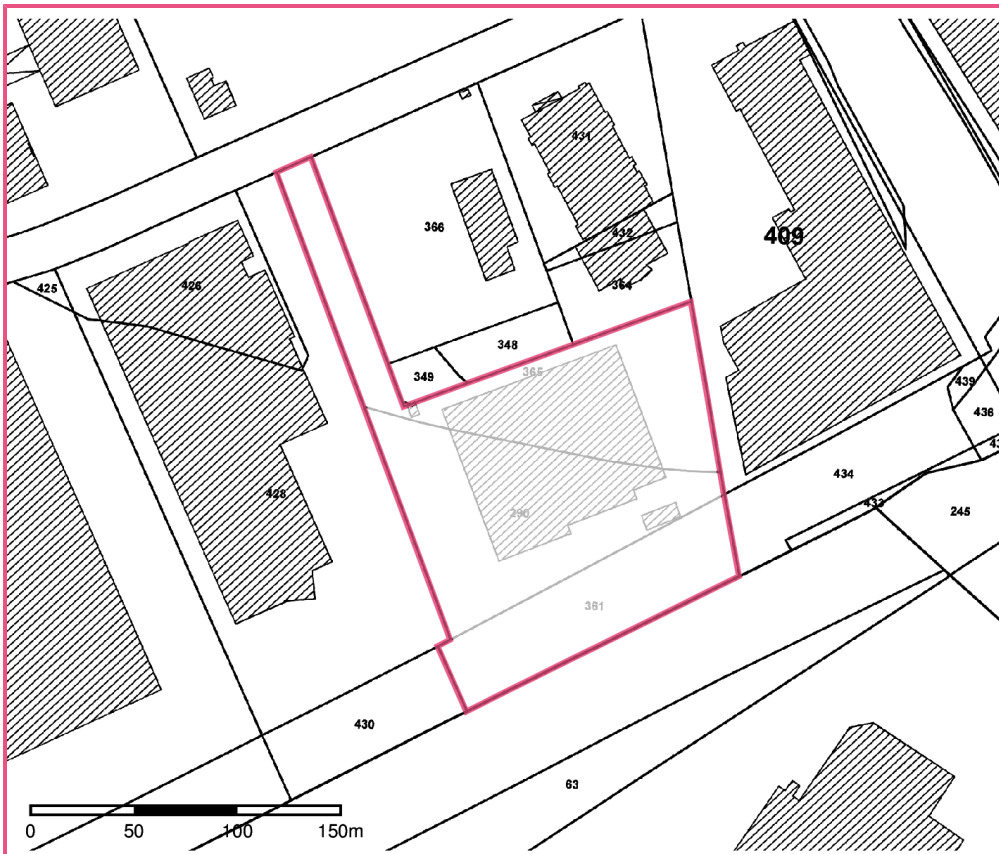
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 25SIS05657



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 25SIS05657

## Identification

Identifiant	25SIS05645
Nom usuel	RAFFINERIE DU MIDI
Adresse	Site Rhodiaceta
Lieu-dit	"les Prés de Vaux"
Département	DOUBS - 25
Commune principale	BESANCON - 25056
Caractéristiques du SIS	<p>La société Raffinerie du Midi, implantée dans la zone artisanale des Prés de Vaux de Besançon, était un dépôt d'hydrocarbures. 16 citernes étaient implantées sur le site. A l'est, les limites du site jouxtent des habitations. A l'ouest, il longe le Doubs.</p> <p>Les installations ont été démantelées en 1965, avec de premières activités remontant à 1886.</p> <p>En 2000, dans le cadre d'un projet de réaménagement du secteur, une première étude de sol a relevé la présence de souillures au droit de l'ancien dépôt pétrolier, pouvant prendre la forme de phase flottante au dessus des eaux souterraines.</p> <p>Ces constats ont conduit, en 2001, à prescrire un suivi périodique des eaux souterraines, renforcé en 2002.</p> <p>En 2012, toujours dans l'optique de la réhabilitation de la zone, la ville de Besançon a effectué un nouveau diagnostic du site. En particulier, celui-ci a montré que les pollutions des eaux souterraines encore constatées en aval du site n'ont pas d'impact sur les eaux superficielles.</p> <p>Afin de recueillir les phases flottantes d'hydrocarbures présente dans les eaux souterraines avales, un écrémeur passif a été installé dans un des piézomètres aval.</p> <p>La surveillance montre par ailleurs une amélioration régulière de la situation.</p> <p>L'état du site est jugé compatible avec un usage de type industriel.</p>
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	FRC2502634	<a href="http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=FRC2502634">http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=FRC2502634</a>
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	25.0032	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0032">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0032</a>

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 930376.0 , 6685214.0 (Lambert 93)

Superficie totale 14299 m<sup>2</sup>

Perimètre total 702 m

## Liste parcellaire cadastral

---

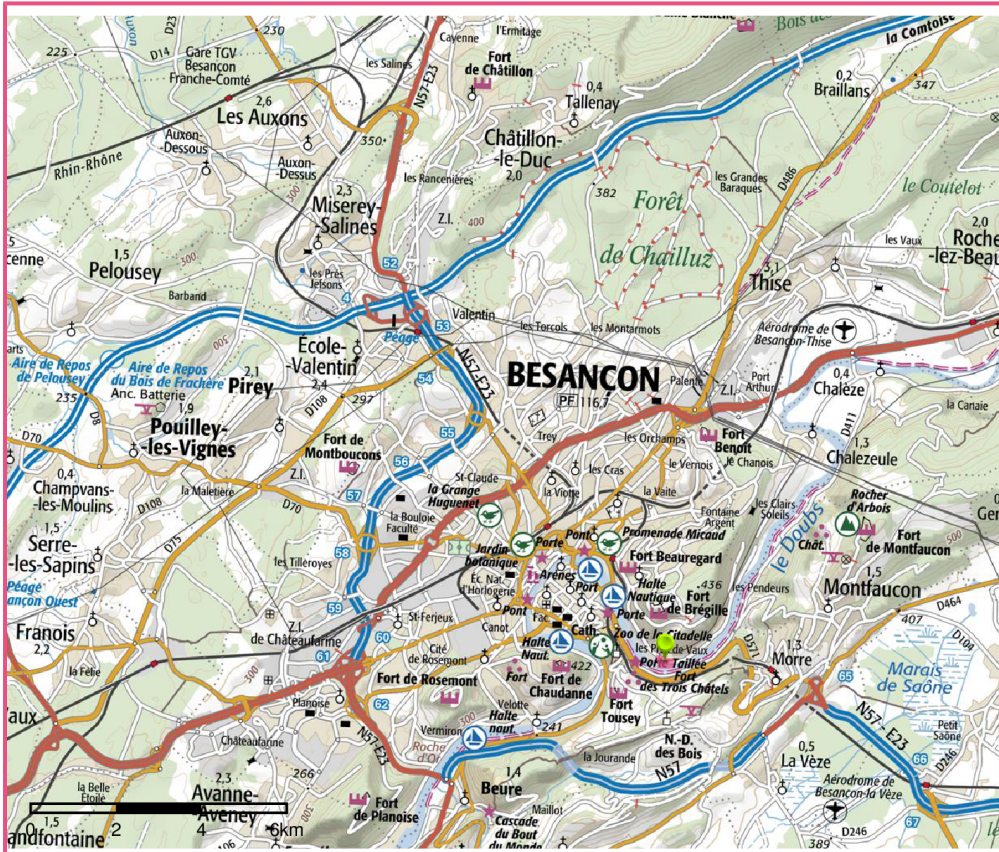
Date de vérification du  
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
BESANCON	DH	37	21/01/2014
BESANCON	DH	104	21/01/2014
BESANCON	DH	129	21/01/2014
BESANCON	DH	130	21/01/2014
BESANCON	DH	132	21/01/2014
BESANCON	DH	169	21/01/2014

## Documents

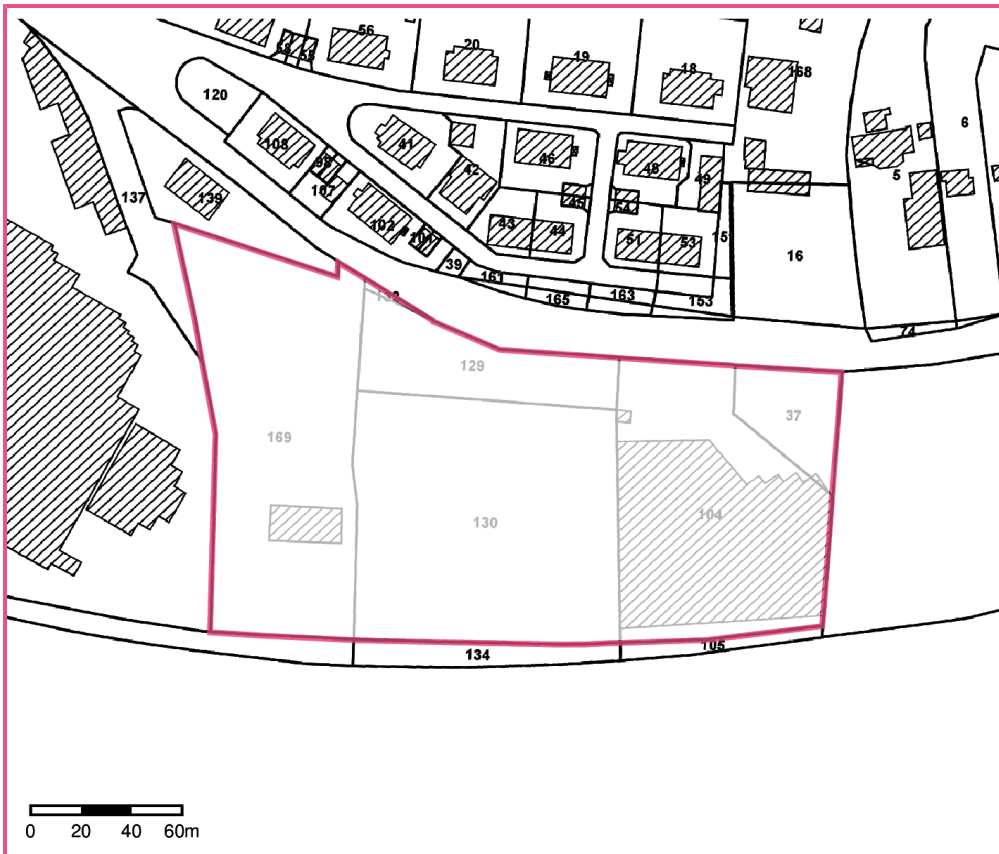
---

# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 25SIS05645



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 25SIS05645

## Identification

Identifiant	25SIS05644
Nom usuel	BP Casamène
Adresse	Chemin de halage
Lieu-dit	Casamène
Département	DOUBS - 25
Commune principale	BESANCON - 25056
Caractéristiques du SIS	<p>La société BP Casamène, à Besançon, exerçait une activité de stockage d'hydrocarbures et de carburant. Le site se trouvait dans la zone industrielle de Casamène, de part et d'autre du Doubs. Il occupait une surface de 6500 mètres carrés, dont 2250 consacrés au stockage. Ce site n'est plus en activité depuis 1999. Il est aujourd'hui aménagé en parking.</p> <p>En 1995, un premier diagnostic avait mis en évidence une zone contaminée aux hydrocarbures, avec des concentrations pouvant atteindre 17 000 mg/kg, jusqu'à une profondeur de 6 mètres.</p> <p>Du fait de ces constats, les mesures de gestions suivantes ont été mises en oeuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- excavation d'environ 1600 mètres cubes de matériaux impactés provenant de la zone des anciennes cuves aériennes ;</li> <li>- traitement sur site de ces matériaux ;</li> <li>- évacuation vers une filière adaptée des matériaux qui présentaient des concentrations encore trop élevées en hydrocarbures, suite au traitement.</li> </ul> <p>Dans le cadre de la cessation d'activité, les réservoirs aériens et les annexes ont été démontés. Les installations enterrées ont, quant à elles, été dégazées et nettoyées.</p> <p>En 2000, suite à la réalisation d'un diagnostic, un arrêté préfectoral de surveillance a été pris le 24 octobre. Il prescrivait le suivi des eaux souterraines pour les hydrocarbures. Ces prescriptions ont été levées en 2013, après le constat d'une tendance durable à la baisse des concentrations mesurées, inférieures aux seuils réglementaires du SDAGE Rhône-Méditerranée.</p> <p>L'état du site est jugé compatible avec un usage de type industriel.</p>
Etat technique	Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance
Observations	

## Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	25.0031	<a href="http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0031">http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&amp;index_sp=25.0031</a>

## Sélection du SIS

---

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques gérés

Commentaires sur la sélection

## Caractéristiques géométriques générales

---

Coordonnées du centroïde 929507.0 , 6684995.0 (Lambert 93)

Superficie totale 7149 m<sup>2</sup>

Perimètre total 783 m

## Liste parcellaire cadastral

---

Date de vérification du  
parcellaire

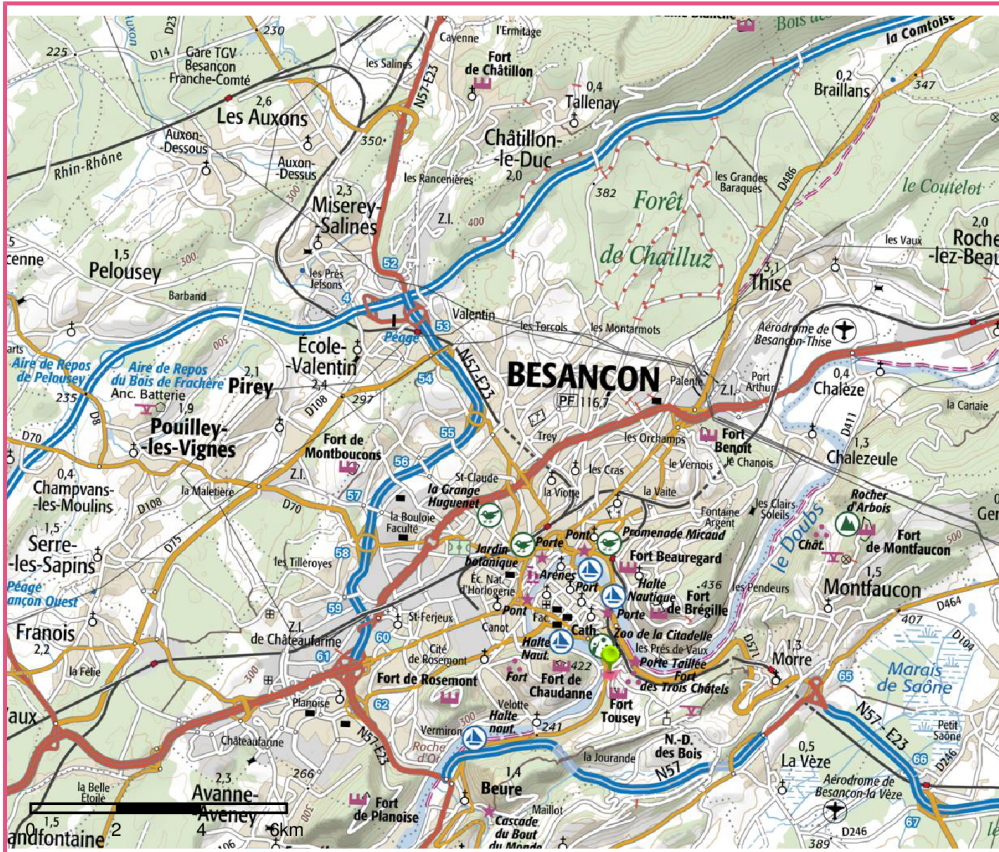
Commune	Section	Parcelle	Date génération
BESANCON	DO	23	12/07/2015
BESANCON	DO	24	12/07/2015
BESANCON	DO	25	12/07/2015
BESANCON	DO	26	12/07/2015
BESANCON	DO	27	12/07/2015

## Documents

---

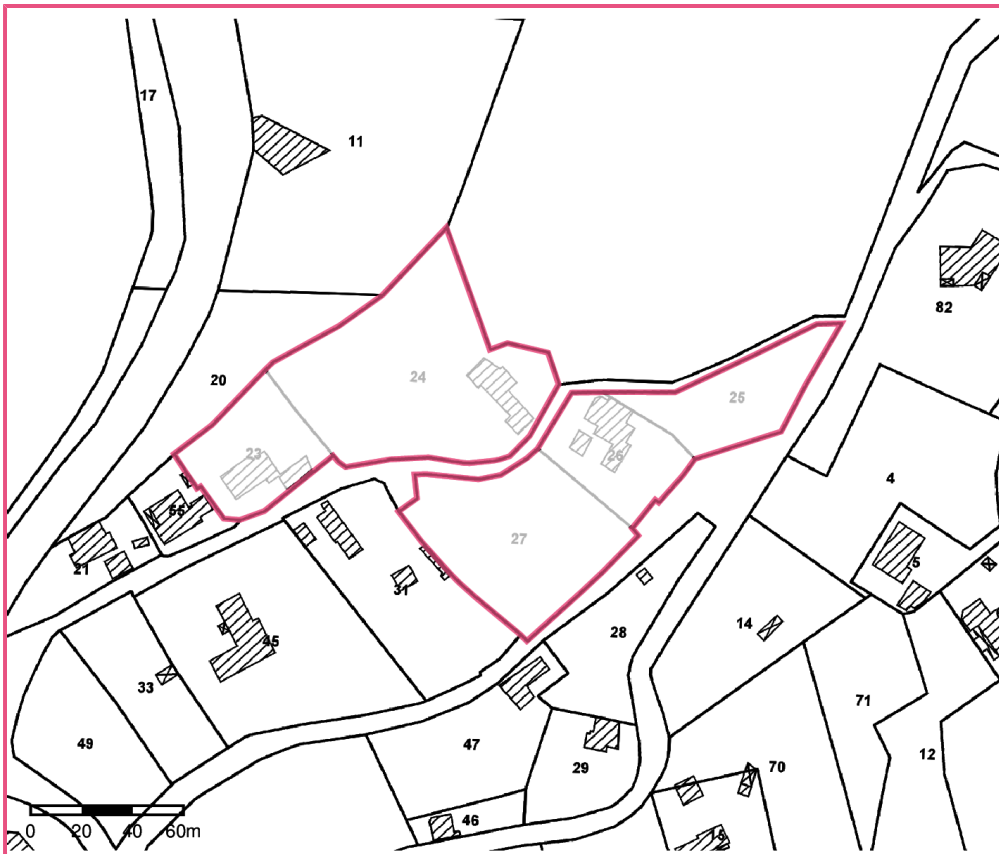


# Cartographie



□ Périmètre du SIS  
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 25SIS05644



□ Périmètre du SIS  
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 25SIS05644